

Bruxelles, le 05 décembre 2002

COMMUNIQUE DE PRESSE

Groupe des Verts Sur la politique commune de la pêche

Plaidoyer pour une pêche artisanale

Déclaration de Yves PIETRASANTA, eurodéputé Vert français.

« Les dispositions qui ont été votées ce jeudi constituent le règlement de base pour la Politique Commune de la Pêche (PCP), les aménagements concernant les subventions pour la pêche et la création d'un fonds d'urgence pour régler le problème de la surcapacité des flottes de l'Union Européenne.

Tout ceci va déterminer la politique de la pêche de l'U.E. pour au moins dix ans. Ainsi, ces dispositions vont donner aux Etats membres la possibilité de déterminer quelle vision ils ont pour la pêche en Europe. C'est donc maintenant qu'ils doivent décider quel modèle de pêche ils veulent suivre, sachant que les ressources sont limitées et doivent être partagées et que la préservation du milieu est une condition incontournable de la préservation et surtout du développement de la ressource.

Je voudrais faire ici un plaidoyer pour la pêche artisanale, la petite pêche, la pêche côtière car c'est essentiellement celle qui conserve un maximum d'emplois et permet à de nombreuses familles de pêcheurs traditionnels de subsister. En effet, malgré les assurances des Etats membres, il est facile de montrer que la politique mise en œuvre ces dernières années favorise essentiellement la pêche de type industriel souvent peu soucieuse de la ressource ne serait-ce qu'au titre des pêches accessoires.

Quelques exemples :

1. Quand on utilise les subventions de l'IFOP pour construire des bateaux de plus en plus grands, avec plus de puissance, les Etats favorisent une prédation naturellement plus importante et moins sélective au détriment des petits métiers soucieux de conserver un outil performant et maintenu en bon état – notamment présentant de bonnes conditions de sécurité – et peu agressif pour le milieu marin. Nous souhaitons que plus d'argent soit accordé à ces entreprises notamment au niveau des fonds structurels et que ceux-ci servent à un meilleur équipement et non à la destruction de l'outil.

2. Il faudrait accorder aux petits bateaux ayant moins de puissance un accès préférentiel aux ressources, en leur donnant, par exemple, accès à des zones qui leur seraient réservées plutôt qu'aux grandes unités.

3. Les Etats membres pourraient faire quelque chose de similaire pour favoriser l'accès aux marchés sur lesquels, les petits pêcheurs moins organisés que les gros, ont moins d'influence en ce qui concerne leur gestion. D'où l'aide que l'on peut apporter aux pêcheries et aux criées.

4. En ce qui concerne la représentation des pêcheurs dans les comités de Conseil pour la Commission, ce ne sont pas les petites entreprises qui sont représentées mais surtout les grosses industries. On devrait donc améliorer les capacités d'organisation des pêcheurs traditionnels en particulier au niveau des commissions régionales de pêche, celles où peuvent s'exprimer les organisations professionnelles (par exemple avec leurs prud'hommes comme c'est le cas en Méditerranée). Ils pourraient défendre ainsi leurs intérêts avec plus de force.

5. Enfin, quant aux exportations des bateaux, ce sont toujours les grands qui peuvent aller plus loin soit en Afrique, - par exemple au Sénégal où les espèces démersales sont surexploitées – soit dans d'autres pays dont la ressource halieutique est fondamentale pour l'économie locale. Ils contribuent à l'épuisement des stocks, ce qui est néfaste tant pour les pêcheurs locaux que sur le plan global.

Voilà plusieurs suggestions que les Etats membres peuvent faire pour aider la pêche artisanale et traditionnelle ainsi que les nombreuses communautés qui en dépendent. Mettre en place une base législative réaliste, à échelle humaine, en concertation avec la profession, évaluer les ressources et l'état des stocks à partir d'une recherche scientifique approfondie et objective, tout ceci nous paraît être la condition de la mise en place d'une politique commune de la pêche à la fois ambitieuse et de nature à recueillir l'adhésion de ceux qui aspirent à en vivre pendant les années à venir. »